

Relevé de conclusion du Conseil de Quartier du 26 mars 2003

Présents :

Elus municipaux : Nicole Gravat, Nathalie Béguier, Gérard Nébas, Catherine Reyssat

Intervenants : Guy Pui

Membres titulaires et membres suppléants : Marielle Nevers, Jean Gabriel Hernandez, Philippe Hofman, Marie Paule Métais, Brigitte Durgand, Christine Levain, Ghislaine Colomer, Mireille Trebucq, Denys Bourdeau, Danielle Gaboriau, Mireille Jousseau, Yveline Guion, Laurent Berenger, Marie Trocmé, Emmanuelle Vittu, Jean Luc Baumard, Florence Méchin, Marc Vechambre, Charles Joly, Gilles Albert, Jean Marie Wack, Catherine Ganivet

Agents municipaux : Laurence Faucon, Laurence Marilleau

Excusé(s) : Antoine Ermeneux, Valérie Hérault, Bernard Jourdain, Rodolphe Challet

Objet : LA PROPETE URBAINE	
<p>La propreté fait l'objet d'une réflexion globale selon trois axes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> → déjections canines → réorganisation du matériel → établissement d'un règlement de propreté <p><u>Les déjections canines</u></p> <p>Une étude a été confiée à l'AFIRAC afin d'effectuer un diagnostic sur les espaces canins existants (canisites) et de faire des propositions afin d'optimiser le dispositif et inciter les propriétaires d'animaux domestiques. Cette étude doit être remise à la ville début avril. Une note d'étape a déjà été produite qui définit quelques pistes d'actions en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → comportement des propriétaires de chiens (canisites et ramassage individuel) → recherche de partenaires (clubs canins, associations...) → développement du réseau d'équipement sanitaire (une dizaine de canisites devraient fonctionner en centre-ville) → développer le programme dans les quartiers et y associer les conseils de quartiers → définition d'une charte de l'animal → formation de médiateurs 	
<p>Réponse mairie/proposition conseil Au sujet de la mise en place de mesures coercitives, elle pourrait être étudié mais il faudrait, en parallèle, une campagne de prévention forte.</p>	

<p><u>La propreté dans le Centre Ville (intervention de Gérard Nébas et Guy Pui)</u></p> <p>Cette réorganisation va permettre → d'assurer un nettoyage tout au long de la journée et non pas seulement de 7 H à 8 H, comme c'est le cas actuellement. La Ville recherche également un matériel adapté du type balayeuse mécanique autoportée dotée d'un dispositif permettant l'aspiration des déjections canines, le lavage et la désinfection du sol souillé. → de remplacer les trans-villes . (mobylettes à 3 roues avec bac).</p> <p>Ces engins arrivent en fin de carrière et vont être progressivement remplacés. Pour un essai grandeur nature, 5 nouveaux engins ont été commandés et seront livrés début avril. Dotés d'un moteur électrique, ils sont silencieux, plus modernes, plus robustes et plus performants.</p> <p><u>Règlement de propreté</u></p> <p>Il va permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> → de redéfinir un schéma des fréquences de travail, datant de 1990 et plus adapté aux besoins → de revoir le schéma de répartition → d'étudier les zones de ramassage. <p>Tout ceci étant actuellement à l'étude.</p>	
<p>Réponse mairie/proposition conseil</p> <p>La suppression des corbeilles est du au renforcement du Plan Vigipirate depuis le 11 septembre 2001.</p>	
<p style="text-align: center;">Objet : TRANQUILLITE PUBLIQUE</p> <p>Quelque chiffre : 3368 procès verbaux ont été mis dont 2499 pour des non-paiements de stationnement et 787 pour stationnement gênant. La tranquillité publique comprend deux volets :</p> <p>La prévention</p> <p>Elle est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → l'AMTPU (Association Municipale de la Tranquillité Publique). Elle est composée <ul style="list-style-type: none"> * de 24 Médiateurs sociaux dont les missions principales sont la gestion des conflits et la médiation. Ils ne travaillent pas la nuit mais un numéro vert est mis à la disposition des riverains : 0800 155 155 * d'éducateurs de quartier basés sur le Pontreau et le Clou Bouchet * de 3 éducateurs de rue basés rue du Mûrier. Leur mission étant les « grands marginaux » et les personnes dé-sociabilisées. * d'agents basés sur les aires d'accueils des gens du voyage. → du service « Hygiène et nuisance » dont les missions sont l'aide aux victimes et les tags. 	

<p>La répression La police municipale est composée</p> <ul style="list-style-type: none"> → de 12 policiers municipaux et de 12 policiers apprentis → de 3 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique). Leur mission consiste en la verbalisation du stationnement gênant. Cette équipe est renforcée par la création de 5 postes supplémentaires. → de deux chauffeurs pour la Fourrière Municipale ouverte 7j/7j et 24h/24. <p>Il faut savoir qu'un des sentiments d'insécurité dans le centre ville c'est l'insécurité routière et un conflit sur deux est lié au bruit (chiens, musique...).</p>	
<p>Réponse mairie/proposition conseil</p> <p>Le conseil demande que soient amplifiés les procès verbaux pour le stationnement gênant. De plus, il demande par courrier au Maire qu'il y ait une meilleure coordination entre la Police Municipale et la Police concernant les procès verbaux et la mise en fourrière des véhicules gênants.</p> <p>Pour les nuisances sonores dues aux mobylettes, il faut mettre en place des actions « coup de poing » à la sortie des collèges et lycées.</p>	
<p style="text-align: center;">Objet : VOIRIE</p> <p>Compte rendu de la Commission Voirie : voir annexe 1 et Questions Diverses La commission voirie demande que lui soient transmises toutes les demandes des riverains concernant la voirie. De plus, la commission souhaite une rencontre avec Francis Bonnin.</p>	
<p style="text-align: center;">Objet : ELECTIONS</p> <p><u>Election Bureau :</u> Deux candidats élus à l'unanimité : Mme Levain et Mme Jousseaume</p> <p><u>Election membres titulaires par tirage au sort :</u> 6 candidats : Françoise Geay, Laurent Berenger, Jean Marie Wack, Danielle Gaboriau, MarieTrocme, Ghislaine Colomer Elu(e)s : Françoise Geay et Laurent Berenger.</p>	
<p style="text-align: center;">Objet : Aménagement d'une aire de jeux au bassin d'orage rue Tartifume</p> <p>Les membres du conseil ont voté à l'unanimité l'aménagement d'une aire de jeux au bassin d'orage.</p>	
<p style="text-align: center;">Objet : Questions Diverses</p> <p><u>Passage Royale :</u> Demande de mise en demeure des propriétaires de l'impasse pour que celle-ci soit nettoyée. Rue de l'Espingole : Demande d'analyse du comportement des véhicules avec comptage.</p> <p><u>Brèche :</u> Le conseil souhaite être représenté dans le comité technique de la Brèche.</p>	
<p>Réponse mairie/proposition conseil</p> <p><u>Parking du Bassin d'orage :</u> Proposition pour que ce parking porte le nom de L. Michaud.</p> <p><u>Commission environnement :</u> Cette commission sera mise en place lors du prochain Conseil de quartier. Les personnes voulant postuler devront le faire par courrier.</p>	

